

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 octobre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 PP 60** Don à la BSPP d'un million d'euros par le Groupe Galeries Lafayette.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le projet de délibération, en date du 17 septembre 2019, par lequel le préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et le Groupe Galeries Lafayette et relative au don en numéraire d'une valeur d'un million d'euros,

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération relative au don en numéraire par le Groupe Galeries Lafayette destiné au financement d'un bras élévateur articulé (BEA) de nouvelle génération. Cette contribution financière est estimée à un million d'euros.

Article 2 : est autorisé le préfet de police à signer ladite convention.

Article 3 : Ce don sera inscrit au budget spécial de la préfecture de police sur le chapitre 901, article 1312 et compte nature 10251 « Don et legs en capital ».

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**